Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201909-20251209-2025095-DE

Date de convocation : 03/12/2025
Date d'affichage : 03/12/2025
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26
DELIBERATION N° 2025-95

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON, Loïc LEMOINE, Charlotte GESLAIN, Serge CHEVALIER, Sylvie VADIS, Yvon PRESSE, Flore HUGUERRE, Jean Paul LEROY, Jean-Claude ALLAIN, Philippe MARTINEAU, Jean-Yves LACROIX, Marie-France SALMON, Françoise GILBERT, Régis CHAMPAGNE, Viviane PICOUAYS, Laurent MOUSSET, Éric HERVE, Valérie DOARE, Erwan MARIE, Stevan VINCENDEAU, Véronique AUGUSTE, Céline TAILLARD, Megan RICHARD-MORITZ, Bernard KODRIC, Bénédicte RENAULT.

Représentés : **Françoise BICHON par Bénédicte RENAULT**
Laurent FRANKOWSKI par Loïc LEMOINE

Absents excusés : Céline TAILLARD

Secrétaire : **Jean-Claude ALLAIN**

Ouverture de la séance à 19H00
Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2025 à l'unanimité
Réf : MB

VENTE DE LA MAISON SISE RUE DU GENERAL DE GAULLE CADASTREE AB253 PAR LA COMMUNE AU PROFIT DE LA FONCIERE DES TERRITOIRES

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain intégrant un programme mixte commerce-logements sur le secteur « Jardin de l'Adria », la commune a reçu une offre d'achat de la SARL Foncière des Territoires pour la maison à rénover sise rue du Général de Gaulle et cadastrée AB 253. Il est rappelé que la SARL Foncière des Territoires a déjà été retenue pour le rachat d'une partie des emprises foncières acquises préalablement par l'Etablissement Public Foncier pour cette même opération.
Pour rappel, la commune est propriétaire dudit bien pour l'avoir acquis par voie de préemption de M et Mme Guy FIERDEHAICHE au prix de 30 000 € et suivant un acte de vente reçu par Maître Sylvain LOUAIL, Notaire à Pleslin Trigavou en date du 5 juin 2020.
Par écrit en date du 26 juin 2025, la SARL Foncière des Territoires a stipulé vouloir acquérir ledit bien pour un montant de 30 000 € net vendeur sans conditions suspensives.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201909-20251209-2025095-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- **APPROUVE** la vente du bien situé sur la parcelle cadastrée AB 253 d'une superficie de 76 m² au prix de 30 000 € net vendeur ;
- **APPROUVE** les conditions de réalisation citées dans l'offre du 26 juin 2025 ;
- **PRECISE** que les frais de géomètre le cas échéant et d'actes notariés seront supportés par l'acquéreur ;
- **CONFIE** la rédaction des actes notariés à l'étude de Maître Sylvain LOUAIL notaire à Pleslin Trigavou, assisté de Maître Eric LAMOTTE, notaire à Rennes et conseil de l'acquéreur ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme
Transmis en Préfecture le 16 décembre 2025

Maire	Secrétaire de séance
	MAIRIE DE PLESLIN TRIGAVOU 22 (Côtes-d'Armor)